

**Danguolė Melnikienė**

Université de Vilnius

Institut des langues étrangères

Universiteto g. 5, Vilnius, LT-01513, Lietuva

Tél. +370 52 687 275

E-mail: dang3@takas.lt

Intérêts de recherche: la lexicographie bilingue et monolingue

---

## LE STATUT GRAMMATICAL DES ONOMATOPÉES DANS LA LINGUISTIQUE MODERNE

---

*Cet article est consacré à l'un des aspects les plus problématiques dans l'étude des onomatopées, à savoir celui de leur statut linguistique. Même si les onomatopées étaient déjà évoquées chez les Grecs anciens, par exemple dans le dialogue de Platon « Cratyle », cet intérêt était plutôt lié au questionnement sur la nature même du langage. Essayant de trouver les origines des langues et de se représenter la lingua adamica, les philosophes antiques prêtaient souvent un intérêt particulier aux onomatopées, ces combinaisons des sons primitifs qui seraient sortis de la bouche des premiers hommes. Les théories de la glotto-genèse onomatopéiques qui restaient assez vivaces durant des siècles, étaient soumises aux évaluations détaillées, tandis que les onomatopées elles-mêmes, se trouvant au centre de ces théories, étaient le plus souvent négligées en tant que des unités linguistiques. Incorporées dans la classe grammaticale des interjections, les onomatopées perdaient leur spécificité grammaticale et fonctionnelle. Dans cet article, en nous basant sur des recherches linguistiques actuelles, nous faisons une tentative de tracer, au sein de la même classe grammaticale, une ligne de démarcation plus nette entre les interjections proprement dites (modales) et les interjections dictales (c'est-à-dire, les onomatopées non lexicalisées). Nous croyons que ceci serait possible à condition de ne jamais laisser de vue leurs fonctions respectives, réservant aux premières la capacité imitative et, aux secondes, la capacité expressive.*

*MOTS-CLÉS : interjection dictale et modale, onomatopée, fonction imitative ou expressive.*

---

### En guise d'introduction

Les onomatopées, « mots qui, avec les sons du langage, imitent de façon conventionnelle, propre à chaque langue, les bruits de la vie courante et les cris d'animaux » (Picoche, Rolland 2002, p. 856), stimulaient, depuis des siècles, l'imagination des philosophes et des linguistes. Les auteurs de différentes époques, tels que Platon, César Chesneau Dumarsais, Gottfried Wilhelm Leibniz, Johann Gottfried Herder, Jean-Jacques Rousseau, Charles Nodier, Ferdinand de Saussure, Charles Bally, Otto Jespersen et, de nos jours, d'Henri Meschonnic, Gérard Genette étaient d'abord (et surtout !) préoccupés par la correspondance entre le son et le sens, tout en essayant de définir le rôle du son naturel

dans la formation du langage humain. Des théories de la glotto-genèse onomatopéiques qui restaient assez vivaces durant des siècles, étaient soumises aux évaluations détaillées, tandis que l'onomatopée elle-même, se trouvant au centre de ces théories, le plus souvent était négligée en tant qu'une unité linguistique.

Dans cet article nous nous proposons donc d'analyser l'onomatopée comme un fait langagier très particulier dont la nature et la description posent aux chercheurs beaucoup de questions non résolues. Non résolues, car nous abordons par là le fameux *problème définitoire* connu depuis l'Antiquité, non réglé définitivement jusqu'aux nos jours, car le statut grammatical de l'onomatopée était et reste très incertain. Non seulement en raison de sa dépendance de la classe des interjections à laquelle les onomatopées sont d'habitude assimilées, mais aussi à cause du statut grammatical très flou des interjections elles-mêmes. Aux dires de Laurence Rosier, l'interjection reste à jamais considérée comme un « paria » grammatical » et même comme la « partie honteuse du discours » (Rosier 1995, p. 114).

Sans avoir aucune prétention de révéler ici tout un éventail des aspects d'analyse significatifs que mérite l'interjection, cette « catégorie carrefour où se pose le problème des rapports entre nature et concept » et qui « fait partie de l'ensemble des préconstruits codifiés de la langue » (Buridant 2006, p. 5) étudié de nos jours par nombreux auteurs<sup>1</sup> et surtout par Georges Kleiber, Claude Buridant, Laurence Berberis et Marcela Swiatkowska<sup>2</sup>, nous voulons accentuer cependant les points les plus importants, directement liés au statut grammatical des onomatopées et aux tentatives les plus récentes d'y apporter un peu plus de précision.

Notre attention sera portée donc sur une petite partie de cette classe non close, « une classe ouverte » de l'interjection qui englobe l'« ensemble scalaire » et hétérogène allant jusqu'« au syntagme lexicalisé par dérivation, les phrases tronquées en utilisation formulaire » (Boisson, Basset, Kirtchuk 1994, p. 9), à savoir sur celle qui est réservée à l'onomatopée dans son état « tout pur », c'est-à-dire, à l'onomatopée non lexicalisée. Toutefois nous jugeons nécessaire d'esquisser en premier lieu la question du statut de l'interjection en tant que l'une partie du discours dans la perspective diachronique.

---

<sup>1</sup> Dostie G., Leard J.-M., *Les marqueurs discursifs en lexicographie. Le cas de Tiens*, in Kleiber G., Riegel M. (éds), *Les formes du sens*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p. 95–114; Ducrot O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984; Gùlich E., Krafft U., *Le rôle du „préfabriqué“ dans les processus de production discursive*, in Maitins-Baltar M. (éd), *La locution entre langues et usages*, Fontenay-aux-Roses, ENS-Éditions, 1997, p. 241–276, Herique E., *L'étude de l'interjection tiens*, Thèse de doctorat à l'Université de Nancy, 1988 ; Sirdar-Iskandar Ch., *Description sémantique des interjections*, Thèse de doctorat. Université du Caire, 1979.

<sup>2</sup> Georges Kleiber, *L'anaphore associative*, Paris, PUF, 2001; G. Kleiber, *Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive*, in *Langue française*, 1994, 103, p. 9–22; G. Kleiber, *Sémiotique de l'interjection*, in *Langages*, 40<sup>e</sup> année, 2006, n° 161, p. 10–23 ; Claude Buridant, *L'interjection en français : esquisse d'une étude diachronique. Essai de synthèse des travaux et aperçu sur l'histoire et les emplois de „Hélas !“*, Strasbourg, Université Marc Bloch <http://buridantesque.fr/wp-content/uploads/interjection.pdf>; C. Buridant, *L'interjection : jeux et enjeux*, in « *Langages* », 40<sup>e</sup> année, 2006, n° 161, p. 1–7. ; J.-M. Barberis, *Onomatopée, interjection, un défi pour la grammaire*, *L'information grammaticale*, 1992, 53, p. 52–57; Barberis J.-M., *L'interjection : de l'affect à la parade, et retour*, in *Faits de Langues*, 1995, 6, p. 93–104; Marcela Swiatkowska, *Les interjections en français moderne*, Thèse de doctorat, Université Jagellonne de Cracovie, 1977 ; M. Swiatkowska, *La loi de complétude/incomplétude et l'étude de l'interjection*, in *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, Karolak St (ed) Kraków, WSP, 1993, p. 391–406 ; M. Swiatkowska, *Entre dire et faire. De l'interjection*, Cracovie, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellonskiego, 2000.

## L'interjection, partie du discours autonome ou classe d'adverbes ?

Comme le remarque Claude Boisson, pour tout « langage » *lato sensu*, tout système sémiotique, générateur de propositions, et surtout pour le langage au sens propre, le problème des classes de signes se posait toujours avec acuité. Cependant « la recherche des parties du discours [...] attendues dans toute langue (ou dans la majorité) doit tenir compte d'une multiplicité de critères, et d'un inventaire des notions fondamentales à exprimer » (Boisson, Basset, Kirtchuk 1994, p. 9). Cette complexité du phénomène ainsi que la déficience des connaissances et des outils diagnostiques rendaient difficiles les premières observations en matière grammaticale.

Jean Lallot remarque que des scribes mycéniens qui ont su écrire dès le deuxième millénaire avant notre ère, notaient sur des tablettes d'argile, à l'aide des signes syllabiques, des phrases dans lesquels ils séparaient régulièrement les mots d'un petit trait vertical. Cependant, d'après ce scientifique, ceci n'était qu'un simple usage graphique qui « n'implique en rien une prise de conscience de leurs spécificité grammaticales », et il est fort improbable que « le savoir linguistique des scribes mycéniens se soit étendu bien au-delà de la connaissance des règles de l'orthographe » (Lallot 1988, p. 11). Selon cet auteur, il ne faudrait donc pas chercher de traces du métalangage grammatical dans des textes antérieurs au quatrième siècle avant J.-C. C'est seulement avec Platon que les 'noms' vont explicitement éclater en noms et en verbes.

« Platon est-il l'inventeur de cette partition du *logos* en deux constituants fonctionnels, *onoma* et *rhēma*, au sens strict 'parties du discours' » [...] ? » (Lallot 1988, p. 11). Cette question, d'après J. Lallot, n'est pas d'une importance majeure. « L'important, c'est que Platon ait, au minimum, prêté sa voix à l'annonce de cette découverte, sans doute la plus féconde de l'histoire de la grammaire » : « le branle est donné à l'exploration systématique des parties du discours » (Lallot 1988, p. 14–15).

Ainsi, à partir de Platon, les réflexions sur l'existence de différentes parties du discours, leur nombre et fonction grammaticale, apparaissent chez Aristote, chez les Stoïciens et, finalement, chez des grammairiens alexandrins<sup>3</sup> qui élaborent la liste canonique des huit parties du discours telle qu'elle apparaît dans *la Technè grammatikè* de Denys le Thrace (Διονύσιος ὁ Θραῦξ, II<sup>e</sup>-I<sup>e</sup> siècles av. J.-C.). C'est dans cette œuvre-là, que l'interjection est mentionnée pour la première fois comme une sous-classe à l'intérieur de la catégorie de l'adverbe, ce « fourre-tout » (terme de J. Lallot) adverbial qui réunit tout mot invariable qui n'est ni préposition ni conjonction.

Même si les Latins, « pour tout ce qui concerne la vie intellectuelle, se sont résolument mis dans le sillage des Grecs » (Holtz 1994, p. 73) et que leur « huit parties du discours [...] c'est un signe de fidélité à la grammaire alexandrine » (Holtz 1994, p. 82), il y a un

<sup>3</sup> Comme le prétend Jean Lallot, il faudrait y attribuer « tous ces érudits qui, soit comme philologues (grammatikoi) – Zénodote, Aristophane de Byzance, Aristarque, Denys le Thrace, etc. –, soit comme grammairiens (tekhnikoi) – Denys le Thrace, Ascléplade, les Tyrannion, Apion, Théon, Tryphon, Apollonius, Hérodien et leurs successeurs –, constituent la grande tradition alexandrine dans laquelle se sont progressivement élaborés, puis fixés en un corps de doctrine stable, les savoirs et les méthodes réunis sous le nom de 'grammaire' », *Ibid.*, p. 17.

changement capital : ils suppriment la catégorie de l'article et ajoutent l'interjection à sa place. À ce moment-là, l'interjection, cette « conquête romaine » (Biville 2003, p. 229), quitte « la classe résiduelle » (Lallot 1985, p. 863) de l'*epirrhēma* (adverbe) et obtient son individualisation en tant qu'une partie du discours indépendante.

Cette innovation apparaît pour la première fois, semble-t-il, chez un écrivain et un savant romain, Varron (*Marcus Terentius Varro*, I<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Sous le terme de *particula interjecta* celui-ci définit des morphèmes spéciaux qui génèrent une forte émotion. Pour Varron, « leur émission interrompt le discours et en supprimant souvent une partie de la phrase, elles en détruisent la structure normale » (Buridant 2006, p. 3).

L'interjection acquiert encore plus d'autonomie chez le grammairien latin tardif Donat (*Aelius Donatus*, IV<sup>e</sup> siècle)<sup>4</sup>. Celui-ci souligne même combien la grammaire grecque, qui intègre cette catégorie de mots dans l'adverbe, « est en soi irréaliste, puisque précisément l'interjection apparaît en général dans les phrases sans verbe » (Holtz 1994, p. 84).

Il ne faudrait pas oublier néanmoins que le rôle de l'interjection dans l'univers grammatical latin était assez particulier. Elle est incluse dans le sous-ensemble des parties du discours constitué par les adverbes, les conjonctions et les prépositions, qui partagent avec elle la particularité d'échapper aux variations et des cas et de temps (Biville 2003, p. 230). Dans les listes des parties du discours indépendantes elle s'inscrit en dernier lieu à la huitième place, à la suite des autres parties du discours, c'est-à-dire, comme le précise Louis Holtz, « à la place réservée soit à l'anomal, soit à l'innovation » (Holtz 1994, p. 87).

À notre avis, cette observation mérite particulièrement notre attention car elle reflète la double attitude des Latins envers l'interjection. Certes, cette partie du discours puinée leur représentait tout d'abord l'innovation. Mais, en même temps, c'était aussi l'anomalie. Qualifiée d'un cri confus, *vox incondita*, en tant que partie du discours l'interjection différait trop, aux yeux des grammairiens, des autres, habituelles. Ne pouvant être rapprochée de tel ou tel mot dont elle serait, par exemple, le dérivé, elle n'appartenait pas au lexique ordinaire. Elle pouvait, totalement ou partiellement, tenir lieu d'énoncé et sa signification ne résultait pas d'une construction cohérente de l'énoncé. Il paraît que même le changement de son statut grammatical n'arrivait pas à laver la tache honteuse de « l'anomalie langagière » qui, aux dires de Remmius Paléon (*Quintus Remmius Palaemon*, I<sup>e</sup> siècle), « ne porte en soi rien d'intelligible » (Holtz 1994, p. 88).

Bâtissant un classement morphologique qui différait du modèle grec et « allégeant » la classe adverbiale des interjections, les Latins discernaient-ils dans ce nouveau territoire grammatical la présence des unités linguistiques, dont la seule fonction était d'imiter les bruits du monde, c'est-à-dire, la présence des onomatopées ?

<sup>4</sup> Il est à noter que cette autonomie de l'interjection n'est cependant pas acquise une fois pour toutes : chez un autre grand grammairien du VI<sup>e</sup> siècle, Priscien (*Priscianus Caesariensis*), elle est de nouveau rangée dans la classe des adverbes. Cependant, comme le souligne Marc Baratin, la position de Priscien est assez ambiguë. « Tout se passe comme si Priscien n'était convaincu ni de la pertinence théorique d'un statut propre de *pars orationis* pour l'interjection (ce qui fait qu'il lui refuse le statut de partie du discours autonome que lui reconnaissait la tradition latine), ni de l'efficacité pédagogique d'une dissolution de l'interjection dans les catégories sémantiques adverbiales (ce qui fait que tout en la traitant dans le cadre de l'adverbe comme ses prédécesseurs grecs, il leur accorde une place particulière) », Marc Baratin, *Le de adverbio de Priscien*, in *Histoire Épistémologie Langage*, 27/II (2005) p. 11.

Pour Frédérique Biville, l'examen de l'interjection chez les Latins s'annonce comme particulièrement intéressant du point de vue syntaxique, « non seulement parce qu'elle procède d'une réflexion contrastive – elle doit se démarquer de la catégorie de l'adverbe dont elle est issue [...] – mais aussi parce que, fortement ancrée dans l'usage oral de la langue, elle allie à la réflexion théorique, l'observation de la réalité parlée et les manipulations d'école » (Biville 2003, p. 229).

Ainsi, comme le remarque F. Biville, les grammairiens latins parlent des interjections familières, telles que (*i*)*st*, « chut ! », pour imposer le silence, ou *tut(t)o*, c'est-à-dire t't't', pour empêcher les enfants de commettre des bêtises. Ils citent aussi des exemples, inspirés de la réalité quotidienne, introduits par *ut si dicam* ('comme si je dis, par exemple'), tels que : *papae, quid video* ('oh là la ! Qu'est-ce que je vois ?'), à l'interjection initiale de phrase, ou *idem homo lapsus, heu, hodie concidit* ('l'homme qui est tombé hier, hélas, est mort aujourd'hui'), à l'interjection insérée.

Cette richesse structurelle des interjections amène les Latins à y discerner quelques types différents. Ainsi, Priscien fait « une distinction entre ce que nous appelons aujourd'hui les interjections « primaires », *les voces primitivae*, onomatopéiques – *sonituum illiteratorum imitationes* –, et les interjections « secondaires », issues d'autres parties du discours, et employées interjectivement (*interiectione proferri*) – ou, dans la terminologie de Diomède, les interjections lexicalisées (*ex consuetudine*), et l'emploi interjectif de combinaisons syntagmatiques (*ex sequentibus uerbis*) » (Biville 2003, p. 231).

Nous voyons donc que dans le système grammatical latin, les onomatopées sont rattachées à la classe des interjections et se trouvent tout en bas de leur hiérarchie. Dans cette perspective, l'interjection, partie du discours « dernière-née » devient, comme jadis l'adverbe chez les Grecs, « un fourre-tout », « la classe résiduelle ». Elle englobe non seulement des interjections proprement dites mais aussi des onomatopées.

Il n'y a aucun doute que la définition varronienne des interjections comme des mots spécifiques, dont l'émission « interrompt le discours » et « supprime souvent une partie de la phrase, en détruisant la structure normale », pourrait être bien appliquée à l'onomatopée elle-aussi. Néanmoins des précisions apportées par des grammairiens plus tardifs sur la nature de l'interjection soulignent plutôt « ses propriétés sémantiques, d'expression des émotions (*affectum mentis significans*) qui, pour beaucoup, constituent son unique trait définitoire, *sua potestas : accidit significatio tantum* » (Biville 2003, p. 230). Et dès que la ressemblance d'ordre formel (« elles interrompent le discours ») est reléguée au second plan, la différence entre l'interjection proprement dite et l'onomatopée ressort assez nettement. Certes, les frontières qui les séparent « sont parfois poreuses et il arrive par exemple qu'un mot possède à la fois une valeur onomatopéique et une valeur interjective (ainsi *boum, hum, pff, pft*) » (Enckell, Rézeau 2003, p. 17).

Mais on sait parfaitement que, *grosso modo*, « l'onomatopée est un 'mot' imitant ou prétendant imiter, par la langue articulée, un bruit (humain, animal, de la nature, d'un produit manufacturé, etc.) » (Enckell, Rézeau 2003, p. 12). C'est-à-dire que *sa fonction n'est pas d'exprimer des émotions humaines* : elle ne fait qu'imiter leur expression sonore, aussi bien que d'autres bruits du monde animé et inanimé.

Telle différence suffisamment évidente n'a eu aucune incidence sur l'élaboration des classes grammaticales dans les autres langues indoeuropéennes, sauf une, la lituanienne, dont nous allons résumer à part la spécificité. De toute probabilité, « cette confusion est l'aboutissement d'une tradition complexe héritée de la Grèce, à la fois philosophique, rhétorique et grammaticale, et d'une diversité d'approches méthodologiques, tout autant sémantique » (Biville 2003, p. 236). Cependant, comme nous allons le voir ci-dessous, les recherches linguistiques des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles sont marquées par des tentatives d'apporter plus de précision dans cette situation assez ambiguë, en délimitant plus nettement les contours de l'onomatopée.

### XXI<sup>e</sup> siècle : tentatives de démarcation

Dans son article « L'interjection : jeux et enjeux », Claude Buridant présente une analyse bien documentée sur les tendances générales de l'étude de cette partie du discours à travers des siècles et, après avoir évoqué ses points les plus épineux, se pose la question à savoir si « les théories linguistiques qui se sont développées au cours du XX<sup>e</sup> siècle ont-elles renouvelé l'approche de l'interjection » (Buridant 2006, p. 3). La réponse que nous offre ce chercheur n'est pas très enthousiaste. Tout d'abord, parce que l'appartenance de l'interjection « aux parties du discours est toujours l'objet de controverse » : « à défaut être bannie de la grammaire du français, l'interjection peut n'y être aussi qu'un fourre-tout hétéroclite » (Buridant 2006, p. 4). Puis, en conséquence, en raison de l'incapacité « d'une approche théorique de l'énonciation » [...] « de redéfinir l'interjection sur de nouvelles bases, avec le primat accordé au *locutoire* ». D'après C. Buridant, la linguistique de l'énonciation « n'accorde qu'une place limitée au phénomène » et les résultats des recherches dans ce domaine « se sont révélés décevants, soit par excès de généralisation, soit par manque de précision » (Buridant 2006, p. 4). Ainsi l'auteur rejoint-il l'opinion de Laurence Rosier, estimant que « malgré toute une tradition française d'une linguistique de la parole, rien de déterminant n'a été produit sur l'interjection » (Rosier 1995, p. 114).

C. Buridant souligne toutefois que les études les plus récentes au sein de la problématique du discours rapporté se sont penchées sur l'interjection comme « un élément de *modalité discursive* intégré dans une théorie générale de l'énonciation centrée sur les pôles de l'interlocution », car « elle porte des traces d'opérations cognitives apparentées aux marques modales » (Buridant 2006, p. 5). Dans ce contexte de futurs axes prioritaires de recherche sur l'interjection se révèlent<sup>5</sup>, en faisant émerger tout un éventail de questions capitales que Claude Buridant regroupe par les thèmes suivants :

1. La spécificité diatopique de l'interjection
2. La spécificité diastratique de l'interjection
3. La spécificité diaphasique de l'interjection
4. La création et l'évolution diachronique des interjections
5. Les rapports entre le sens de l'interjection en langue et sa signification en discours

---

<sup>5</sup> La dernière contribution importante, selon C. Buridant, proposant de nouvelles perspectives de l'étude sur l'interjection, est apportée par la chercheuse polonaise Marcela Swiatkowska (*Entre dire et faire. De l'interjection*, Cracovie, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellonskiego, 2000).

Sans pour autant nier l'importance de ces aspects essentiels concernant l'étude des interjections, nous tenons quand même à signaler qu'il en existe encore un qui n'a pas été pris en considération dans le présent regroupement et qui est le plus important pour notre étude. Cet aspect est évoqué par la chercheuse belge Laurence Rosier. En analysant l'interjection dans le contexte des nouveaux modes d'organisation textuels, L. Rosier déduit « se pencher sur les interjections [...] oblige à revoir leur rôle spécifique face à celui des onomatopées et à superposer leurs fonctions respectives de fonction expressive (interjection) et de fonction imitative (onomatopée) » (Rosier 2006, p. 70).

Nous voilà en face d'une perspective d'étude de l'interjection inédite, dont le but serait de tracer la ligne de démarcation entre l'interjection et l'onomatopée, au moins au sein de la même classe grammaticale. Mais les autres scientifiques, sont-ils aussi sensibles à cette possibilité ? Y voient-ils se dessiner de nouvelles pistes de recherche ? Enfin, cette démarcation, leur s'impose-elle nécessaire si ce n'est vitale ?

Avant d'essayer de répondre aux questions formulées ci-dessus, nous jugeons indispensable de revenir sur les postulats de départ, formulés par Charles Bally au début du XX<sup>e</sup> siècle, qui auraient pu être très productifs pour les recherches contemporaines sur l'interjection. Dans sa *Linguistique générale et linguistique française*, en dégagant les caractères déterminants des interjections, Bally estime qu'elles présentent trois valeurs fondamentales:

- *exclamations*, exprimant des émotions et des volitions ;
- *onomatopées*, descriptives et peignant des événements, des situations, et donc dictales ;
- *signaux* donnant des indications, à la fonction déictique<sup>6</sup>.

On voit donc que Charles Bally trace des limites assez nettes à l'intérieur de la classe grammaticale des interjections, en évoquant ses trois sous-classes. Ce qui nous intéresse le plus dans cette délimitation, c'est la différence entre la sous-classe *dictale* (onomatopées) et la sous-classe *déictique* (signaux<sup>7</sup>) qui se traduit aussi en termes de *dictum* et de *modus*. Ces deux derniers termes étaient repris à la philosophie médiévale et remis en chantier par Bally afin de théoriser la place du sujet parlant dans ses discours.

Comme le souligne Robert Vion, traditionnellement on associe le *dictum* à une forme impersonnelle qui exprime directement le monde, indépendamment de tout sujet, et peut donc prétendre à le représenter objectivement. Il s'en suit donc que le *dictum* met « en œuvre ce que nous appelons aujourd'hui un effacement énonciatif » ou « d'effacement du locuteur vis-à-vis des propos qu'il rapporte » (Vion 2004, p. 97).

<sup>6</sup> Charles Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, 1965, 129, § 200.

<sup>7</sup> J.-M. Barberis apporte un peu plus de précision concernant cette « intéressante catégorie d'interjection : les 'signaux', mots auxiliaires de l'action (*ouste ! hardi ! là !*) destinés à accompagner un épisode, pour en marquer l'ouverture (*allez ! hop !*) ou la clôture (*stop !*) ou successivement le début et la fin (*bonjour ! – au revoir !, s'il vous plaît ! – merci ! hue ! – dia !*). On y ajoutera, comme le propose H. Bonnard, les signaux permettant d'entrer en communication ou de garder le contact : c'est la fonction phatique de Jakobson (*hé ! hep ! allô ! euh*). Ces termes sont dits signaux parce qu'ils attirent l'attention (par la ponctuation à l'écrit, les moyens prosodiques à l'oral) sur un lieu stratégique de la parole et de l'action », Cf. J.-M. Barberis, *Onomatopée, interjection, un défi pour la grammaire*, in *L'information grammaticale*, 1992, 53, p. 54.

Le *modus*, au contraire, renvoie au locuteur et au marquage déictique correspondant à la position du locuteur. Il exprime « un événement dont l'existence et l'interprétation sont relatives à ce locuteur » (Vion 2004, p. 98). Dans ce sens-là, la première sous-classe d'interjections, définie par Bally, à savoir celle d'« exclamations, exprimant des émotions et des volitions », pourrait être aussi associée au *modus*, et donc définie comme *déictique*.

De nos jours, cette distinction ballyenne est reprise par Marcela Swiatkowska et, d'après ses propos, adaptée au matériau linguistique. Dans son étude *Entre dire et faire. De l'interjection*, elle distingue trois sous-classes d'interjections, à savoir *modale*, n'apportant aucune information sur le monde extérieur, mais sur les réactions du sujet, *modo-dictale*, d'origine onomatopéique, exprimée dans un *modus* choisi (par exemple, *brr !*), *dictale*, ayant une fonction uniquement descriptive apportant une information sur le *dictum* uniquement.

On voit donc que, d'après Swiatkowska, la classe grammaticale des interjections serait constituée de trois sous-classes, dont deux représenteraient des sous-classes onomatopéiques, à savoir celle des onomatopées « pures » (dictales) et celle des onomatopées « hybrides » (modo-dictales), réunissant à la fois des traits des interjections modales et des interjections dictales.

De surcroît, aux dires de Swiatkowska, le processus de « reconnaissance grammaticale » de l'onomatopée ne s'arrête pas là. Dans la conclusion de son livre sur les interjections, elle notifie qu'aujourd'hui « la définition de l'interjection comme *onomatopée* serait réductrice », « parce que toute *onomatopée* n'est pas *interjection* et toute *interjection* n'est pas *onomatopée* » (Swiatkowska 2000, p. 44). D'après cette scientifique polonaise, « nous pouvons trouver dans le lexique beaucoup de mots onomatopéiques qui ne sont pas des interjections : *un tic-tac, tinter* » (Swiatkowska 2000, p. 44).

À en juger d'après ce qui était dit ci-dessus, la question de fusion de l'interjection et de l'onomatopée n'est plus à l'ordre du jour, car tous les points obscurs sont enfin clarifiés. Dans ce cas-là on risque, comme le note Georges Kleiber, d'être critiqué pour avoir inventé « un faux problème », « un adversaire qui n'existe pas ou plus » (Kleiber 2006, p. 10).

Toutefois, à l'instar de Georges Kleiber, nous sommes persuadées qu'il ne s'agit pas du tout « d'une question dépassée ».

Arrêtons-nous tout d'abord sur ces mots onomatopéiques qui, d'après Swiatkowska, ne sont plus traités comme des interjections.

Il est vrai qu'aujourd'hui, différemment de l'époque de Charles Nodier, auteur du premier dictionnaire d'onomatopées<sup>8</sup>, on n'a plus l'habitude d'assimiler les mots d'origine onomatopéique de type « un tic-tac » ou « tinter » aux onomatopées. Il faudrait cependant souligner que dans ce cas-là il s'agit que « des mots onomatopéiques qui ne répondent plus au critère morpho-syntaxique de l'expression isolée, fonctionnant comme mot-phrase ». On est confronté donc aux mots qui « s'insèrent pleinement dans la morphologie et dans

<sup>8</sup> Nodier NODIER Charles, *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises*, The Project Gutenberg EBook of Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises, by Charles Nodier, Release Date: December 7, 2012 [EBook #41577], Character set encoding: ISO-8859-1, Produced by Laurent Vogel and the Online distributed Proofreading Team at <http://www.pgdp.net>, <http://gallica.bnf.fr>.



la syntaxe» (Kleiber 2006, p. 11), à savoir d'un substantif et d'un verbe, mais pas aux véritables onomatopées non lexicalisées.

Par contre, les onomatopées non lexicalisées qui imitent des sons de différente nature et font une partie plus au moins importante de toute langue, c'est-à-dire, les onomatopées non « moulées dans une catégorie grammaticale s'intégrant dans des constructions syntaxiques », se retrouvent toujours, pour Kleiber, « bien embrigadées dans le rang des interjections, aussi bien par les dictionnaires et les manuels de grammaire que par les articles et ouvrages de spécialistes qui analysent les interjections » (Kleiber 2006, p. 11).

Nous n'avons pas l'intention de réviser tous ces propos des chercheurs qui se contentent de souligner la ressemblance des interjections modales et des onomatopées, en mettant l'accent sur cette forme brève qui permet à toutes les deux de joindre, au niveau fonctionnel, la rapidité et l'économie ou encore sur leur propriété de fonctionner comme des mots-phrases ou *phrasillons* (c'est un terme de Tesnière<sup>9</sup>), sur leur similitude morphologique et structurale (notamment quand on compare les interjections primaires et les onomatopées très courtes, de type *brr* !). Nous trouvons plus intéressant d'évoquer des recherches qui, au contraire, insistent sur la différence sémantique, sémiotique et fonctionnelle des onomatopées non lexicalisées et de toutes les autres unités lexicales qui sont réunies dans la classe grammaticale des interjections.

### 3.3.1. Les interjections non onomatopéiques (modales) et les interjections onomatopéiques (dictales)

Ainsi parmi les travaux les plus intéressants et novateurs sur ce sujet, pourrait-on citer l'article *Onomatopée, interjection : un défi pour la grammaire* de Jeanne-Marie Barberis, dans lequel elle évoque deux sous-classes d'interjections, à savoir les *interjections non onomatopéiques* et les *interjections onomatopéiques*.

D'après cette auteur, les *interjections non onomatopéiques* sont « des mots ou expressions figées empruntant leurs formulations aux autres classes de mots : noms (*pardon ! flûte !, sans blague !*), verbes (*allez !, vive... ! tu parles !*), adjectifs (*hardi !*), adverbes (*là ! comment ! eh bien !*) ». La marque de leur lexicalisation est, d'après Barberis, un changement sémantique à l'unisson avec un déplacement pragmatique. Par exemple, *Mon Dieu !* et *Diable !* ne désignent plus à proprement parler le diable et le bon Dieu et la valeur d'adresse de ces deux interjections est également très atténuée, sinon tout à fait disparue. De même, en disant *tiens !* ou *allons !*, on n'invite pas à tenir quelque chose ou à aller quelque part. Comme le souligne Barberis, « le contenu sémantique de ce type d'interjections est très variable » et « les oh ! et les ah ! sont susceptibles d'exprimer toute une palette d'attitudes et d'opinions ». Aussi, les interjections non onomatopéiques présentent-elles « le cas-limite d'expressivité ». « Si l'on pose que tout message linguistique repose sur l'équation : expression = expressivité = 1, l'interjection fait tendre l'expressivité vers 1, et l'expression vers 0 » (Barberis 1992, p. 52). D'après J.-M. Barberis, les interjections non onomatopéiques

<sup>9</sup> TESNIÈRE, Lucien, 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris: Klincksieck.

« sont donc des marques de subjectivité » et leur orientation est soit « *locutoire* (centrée sur les affects du locuteur : Oh !, Hélas !, Ciel !), soit *interlocutoire* (centrée sur l'interlocuteur : *hein ?*, *n'est-ce pas?*, *ouste !*) » (Barberis 1992, p. 52). Par conséquent, cette scientifique belge associe les interjections de type locutoire avec la modalité de phrase exclamative (*Oh ! quelle catastrophe !*) et les interjections de type interlocutoire avec les modalités impérative et interrogative (*Allons, fais un effort !*, *Tu m'aideras, n'est-ce-pas ?*). Dans les deux cas, elles intensifient l'orientation modale de la phrase.

Si nous revenons vers la typologie des interjections, proposée par Marcela Swiatkowska, nous pourrions constater que la sous-classe des *interjections non onomatopéiques* correspond pleinement à la sous-classe des interjections *modales*, celles qui « n'apportent aucune information sur le monde extérieur », mais traduisent les réactions du sujet. Elles sont donc complètement subjectives et émotionnelles.

L'indication de deux sous-classes d'interjections dans l'article de Barberis ainsi que l'analyse de leur caractéristique formelle est très révélatrice. Nous préférons néanmoins, en parlant des interjections non onomatopéiques, utiliser la définition de Swiatkowska, à savoir celle « des interjections modales », qui, à notre avis, est plus pertinente. Ne se limitant pas à la caractérisation trop généralisante des interjections de ce type (« celles qui n'appartiennent pas aux onomatopées »), elle est susceptible de relever leur caractère locutoire ou interlocutoire, lié aux modalités de phrase exclamative, impérative ou interrogative et de renvoyer donc au marquage déictique correspondant à la position du locuteur.

La deuxième sous-classe des interjections, d'après J.-M. Barberis, est celle des *interjections onomatopéiques* qui imitent un « bruit naturel ». Si l'objet de l'interjection modale « n'appartient pas à l'espace commun », car « il est enfoui dans l'intimité de l'Ego » et si l'émotion de cet Ego « provoque directement l'occurrence interjective, de telle sorte que celle-ci fait partie, en tant que sa manifestation, de l'émotion elle-même » (Kleiber 2006, p. 18), le cas de l'interjection onomatopéique est tout à fait différent. L'onomatopée, comme l'évoque Josette Rey-Debove, « fait pénétrer dans les langues tous les bruits du monde » (Rey-Debove 1998, p. 29). C'est une *adaptation verbale du bruit*, qui se fait sous une forme impersonnelle, caractérisée par « l'effacement du locuteur vis-à-vis des propos qu'il rapporte » (Vion 2004, p. 97). L'onomatopée ne sert donc pas à exprimer les émotions du locuteur, ni celles de l'interlocuteur. Différemment de l'interjection modale, elle ne véhicule pas « la valeur affective, validée dans l'acte de l'énonciation » (Vion 2004, p. 97). *L'onomatopée est complètement « dépersonnalisée »* et ceci constitue son propre catégoriel.

Rappelons-nous que chez M. Swiatkowska ainsi que chez Charles Bally bien auparavant, les *interjections onomatopéiques* correspondent aux *interjections dictales*. Dans notre livre nous allons donc utiliser, en tant que synonymes, les deux termes, à savoir les *interjections onomatopéiques* ou les *interjections dictales*.

Il faudrait souligner, par ailleurs, que dans la typologie de Marcela Swiatkowska on trouve la troisième sous-classe des interjections qui est absente dans la typologie de Jeanne-Marie Barberis.

Il s'agit d'interjections *modo-dictales* « d'origine onomatopéique, exprimées dans un modus choisi ». L'indication de cette troisième sous-classe, apporte-t-elle plus de précision

dans l'« éternelle question » définitoire, ou, au contraire, l'obscurcit-elle et l'embrouille-t-elle ?

Notons d'abord que l'attribution de certaines interjections à la sous-classe hybride modo-dictale (affective-imitative) peut signifier deux choses : ou l'auteur met un signe d'égalité entre les interjections primaires émotives et les interjections onomatopéiques ou bien elle accorde aux onomatopées des qualités affectives.

## Les onomatopées et les interjections émotives

Le problème d'identification des interjections primaires émotives (par exemple, *Aïe !*, *Ah !*, *Bah !*, *Bof !*, *Oh !* etc.) et des interjections onomatopéiques est examiné d'une manière très exhaustive par Georges Kleiber. Dans son article *Sémiotique de l'interjection*, il propose des observations pertinentes démontrant que

1. « Tous les 'bruits' émis par les humains ne sont pas à mettre sur le même plan : les rires, les pleurs, les frissons, etc., 'sonores' sont à distinguer des interjections émotives du type de *Aïe !* et gagnent plutôt à être envisagés sous l'angle des onomatopées » (Kleiber 2006, p. 13).
2. « Le statut sémiotique des onomatopées n'est sans doute pas le même que celui des interjections émotives » (Kleiber 2006, p. 13).

Pour montrer la différence entre les bruits onomatopéiques et les interjections émotives courtes, G. Kleiber examine d'abord le mécanisme par lequel un « bruit du monde » devient une onomatopée. À titre d'exemple, il choisit l'onomatopée « vedette » de presque tous les dictionnaires et des articles concernant ce sujet, à savoir l'interjection dictale *cocorico*.

L'auteur de cet article constate d'abord que le coq lui-même n'émet pas le cri *cocorico*. À ce niveau de la production effective du cri que Kleiber propose d'appeler *niveau 1*, on n'est pas encore dans le langage. Cela veut dire que le cri du coq lui-même n'est pas une onomatopée, et donc il n'est pas un signe linguistique : « le coq fait et ne dit pas *Cocorico* » (Kleiber 2006, p. 13).

D'après Kleiber, on ne passe à l'onomatopée et au langage qu'au deuxième niveau, « celui où le cri réel du coq se trouve rapporté par le locuteur au moyen de *cocorico*, une onomatopée qui n'est pas l'imitation réelle du cri effectif poussé par le coq, mais représente, à ce niveau 2, un signe qui est une adaptation conventionnelle de ce cri pour l'intégrer dans le langage » (Kleiber 2006, p. 13).

Georges Kleiber rappelle qu'une double abstraction régit l'adaptation du cri réel du coq du *niveau 1* à l'onomatopée *cocorico* du *niveau 2*. Tout d'abord, on passe du spécifique au générique, c'est-à-dire, du cri particulier d'un coq au cri de la catégorie des coqs en général. Puis, on abstrait certains caractéristiques sonores de ce cri, de telle sorte que « la modélisation linguistique sonore obtenue évoque de façon motivée ou iconique le cri générique du *niveau 1* » (Kleiber 2006, p. 13). On est témoin de l'imitation qui n'est pourtant pas « une imitation réelle (ou fidèle ou totale), mais une reproduction verbale iconique qui choisit, à la manière d'un schéma par opposition à une photo, de n'imiter ou de n'évoquer dans l'adaptation sonore réalisée que quelques caractéristiques sonores du

bruit représenté. L'iconicité sonore des onomatopées soulignée par tous les commentateurs n'est jamais imitation totale » (Kleiber 2006, p. 14).

Ce savant aborde par là deux points d'une importance majeure qui, d'habitude, restent assez obscurs dans les recherches de la linguistique. Il s'agit du problème de la motivation des onomatopées et de la diversité inouïe des onomatopées à travers les langues.

Comme nous le savons bien, traditionnellement le premier problème ressurgit quasi toujours quand on fait la tentative de séparer les interjections non onomatopéiques (modales) des interjections onomatopéiques. Un exemple-type serait une opposition de ces deux sous-classes d'interjections que l'on peut observer, par exemple, chez M. Swiatkowska : « il est vrai que, malgré le caractère motivé d'un groupe d'interjections (onomatopées), elles sont des signes linguistiques conventionnels » (Swiatkowska 2000, p. 51). Ces deux sous-classes, d'après Swiatkowska, représenteraient donc deux pôles opposés, celui de la motivation et celui la convention. Cependant, comme nous avons pu le voir, dans le cas de l'onomatopée, il n'y pas d'opposition absolue, non atténuée, car *elle n'est jamais une imitation totale du cri réel*, mais représente « une adaptation conventionnelle de ce cri pour l'intégrer dans le langage » (Kleiber 2006, p. 14). Cette conclusion, à notre avis, est d'une importance majeure, car elle donne le feu vert à « la possibilité de différentes adaptations iconiques pour un même cri ou bruit de niveau 1 », et explique ainsi « le phénomène bien connu, la diversité à travers les langues des onomatopées pour un bruit ou cri identique » (Kleiber 2006, p. 14).

Il est à noter que le mécanisme de la formation de l'onomatopée, décortiqué par Georges Kleiber, est parfaitement universel. Même si l'auteur l'a expliqué, se référant à l'exemple du chant du coq, on peut également étudier son fonctionnement en s'appuyant sur de nombreux exemples, fournis par les onomatopées non seulement d'origine non-humaine mais aussi bien par celles d'origine humaine. Ainsi, l'onomatopée *atchoum !*, imitant le bruit d'un éternuement, ou *brrr !*, imitant le bruit d'un frissonnement, sont des abstractions conventionnelles qui diffèrent d'une langue à l'autre.

Mais ce mécanisme, serait-il le même pour de courtes interjections émotives telles que *Aïe !* ou *Hélas !*, que l'on attribue assez souvent aux onomatopées ?

Référons-nous de nouveau à Georges Kleiber. « On observe cette fois-ci que, contrairement à l'onomatopée où notre coq n'a pas, on s'en souvient, réellement fait *Cocorico !*, au niveau 1 de l'émission, le locuteur a bien lui prononcé *Aïe !* ou *Hélas !* C'est dire qu'à ce niveau 1 de production effective du « cri », nous sommes déjà au niveau du langage ou, autrement dit, nous avons déjà affaire à un signe linguistique, alors qu'avec les onomatopées, cela n'était qu'un simple bruit ou cri » (Kleiber 2006, p. 16).

Voilà donc la première différence fondamentale entre les onomatopées et les interjections émotives : les interjections émotives sont des signes linguistiques déjà au niveau 1, alors que les onomatopées ne le sont qu'au niveau 2. Le caractère linguistique de l'interjection émotive au niveau 1 se prouve, d'après G. Kleiber, par son association conventionnelle à telle ou telle émotion ou tel et tel sentiment bien précis.

La deuxième différence, non moins capitale, consisterait dans le fait que « si le coq n'a guère besoin d'apprendre quel cri il doit pousser, le locuteur, au niveau 1 déjà, est obligé

d'apprendre que *Aïe !* c'est en cas de douleur, *Ouf!* lorsqu'il s'agit de soulagement et *Waouw !* encore, pour de l'admiration » (Kleiber 2006, p. 17).

Et, enfin, la troisième serait liée au fait que toute l'onomatopée indique le bruit, émis dans la *réalité objective* (le cri du coq ou le bruit de la pierre qui tombe dans l'eau), tandis que l'interjection émotive témoigne de la *réalité subjective* : sa « production [...] « indique » que celui qui émet l'interjection éprouve l'émotion en question » (Kleiber 2006, p. 18).

L'analyse en profondeur de ces deux phénomènes langagiers, effectuée par Georges Kleiber, permet de constater que la prétendue ressemblance des onomatopées et des interjections émotives n'est que formelle et superficielle. Ce fait nous incite à mettre en question la nécessité de la troisième sous-classe des interjections, à savoir celle des interjections modo-dictales. Rappelons qu'elle était proposée par Marcela Swiatkowska, afin de réunir ensemble des onomatopées courtes d'origine humaine (*brrr !, hi hi !*) et de courtes interjections émotives (*Ah !, Oh !*) qui, selon cette scientifique polonaise, seraient unies par des liens de parenté proche. Cependant, comme nous l'avons pu voir, d'une part, il n'y a pas de relation sonore entre l'interjection émotive et l'émotion marquée, car le locuteur prononce bien l'interjection et que celle-ci n'imité pas un cri. Par conséquent, dans ce cas-là, il ne s'agit pas d'onomatopée. D'autre part, quant à l'onomatopée, elle est fondée sur l'imitation du bruit qui, en règle générale, exclut toute affectivité. Les onomatopées témoignent donc de « l'effacement énonciatif », sauf dans des cas rares de leur passage métaphorique aux interjections exclamatives, comme, par exemple, « *cocorico* [...] exprimant la joie causée par une victoire » (Kleiber 2006, p. 12).

Pour clore cet aperçu des recherches des linguistes des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles, consacrées à l'étude de l'interjection, ce « fourre-tout hétéroclite », il nous semble pertinent d'insister sur l'importance de toutes les observations dont le but était de *délimiter* et d'*identifier* les interjections *lato sensu* et les onomatopées non lexicalisées. Les tentatives pour établir une frontière nette entre ces deux phénomènes langagiers s'appuyaient sur différents critères, à savoir : morphologiques, syntaxiques, sémantiques, sémiologiques et fonctionnels. Après avoir analysé de nombreuses réflexions, qui se sont parfois avérées assez contradictoires, nous avons élaboré notre conception de l'onomatopée non lexicalisée.

Nous considérons que les onomatopées non lexicalisées constituent une sous-classe des interjections dictales, laquelle diffère de la sous-classe des interjections modales par le mécanisme de leur formation, leur nature sémiologique ainsi que par la particularité de leur fonctionnement. Appelées à imiter différents bruits du monde animé et inanimé, les onomatopées représentent leur adaptation conventionnelle qui est intégrée dans le langage.

Ces différences manifestes et substantielles ont incité les linguistes lituaniens du début du XX<sup>e</sup> siècle à abandonner la tradition classique traitant les onomatopées comme des interjections et à les réunir sous la classe grammaticale indépendante de la langue lituanienne, à savoir celle de l'*ištiktukas*.

## La classe grammaticale des onomatopées en lituanien

C'est en 1845 que le linguiste allemand Ferdinand Nesselmann, dans son livre *Die Sprache der alten Preussen*, édité à Berlin, recourt pour la première fois au terme *balte*. Il qualifie ainsi les langues indo-européennes, parlées sur les rives orientales de la Mer Baltique : *le lituanien et le letton*, des langues vivantes, *le prussien, le courlandais, le sémigallien, le sélien, le iotvingue et le galindais*, des langues mortes.

Le lituanien, dont le nombre des locuteurs natifs constitue à peu près 4 millions, est, comme le souligne l'auteur de l'encyclopédie des langues du monde Michel Malherbe, « fascinant dans les recherches linguistiques » (Malherbe 2010, p. 1143). Tirée presque du néant par les comparatistes du XIX<sup>e</sup> siècle, cette « petite » langue était parmi celles qui ont permis de constater des correspondances phonétiques démontrant l'origine commune des langues indo-indoeuropéennes : à se référer, par exemple, au titre du travail fondamental de Franz Bopp *La Grammaire comparée des langues indo-européennes, comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand* (1833–1849). À cette époque-là, on a constaté les ressemblances entre le lituanien et le sanskrit, qui sont dues au fait que ces deux langues ont conservé beaucoup d'éléments proto-indo-européens. « Cette histoire génétique des sons est comme une science biologique : la découverte des séquences ADN ressemble à la reconstitution des séquences sonores... Ainsi, à travers les siècles, les séquences ADN du lituanien n'ayant que peu évolué, il est considéré comme une langue archaïque » (Subačius 2003, p. 24).

D'après la typologie morphologique, le lituanien appartient au groupe des langues flexionnelles. Sa structure grammaticale est très compliquée. Il possède 11 classes grammaticales, dont six sont variables. Le nom, l'adjectif, le nombre, le pronom possèdent les catégories du genre, du nombre et du cas ; le verbe possède celles du mode, du temps, de la voix, de l'aspect, de la personne et du nombre. Jusqu'à aujourd'hui le lituanien a conservé sept cas (*nominatif, génitif, datif, accusatif, instrumental, locatif et vocatif*), cinq déclinaisons pour les noms et trois pour les adjectifs. La flexion nominale en lituanien comprend aussi le nombre duel, en plus du singulier et du pluriel, pour représenter les groupes de deux éléments. On y distingue aussi trois modes (l'indicatif, le conditionnel, l'impératif), deux voix ainsi que quatre temps verbaux (le présent, le passé, le passé itératif<sup>10</sup>, le futur). Les conjugaisons du lituanien sont au nombre de trois.

Il est pourtant à souligner que l'intérêt pour le lituanien dans le cadre de cette recherche est suscité par une autre raison, à savoir par le fait que c'est la seule langue indo-européenne dans laquelle les onomatopées ne sont pas incluses une la classe grammaticale des interjections, mais, comme nous l'avons déjà mentionné, appartiennent à une classe grammaticale indépendante de l'*ištiktukas*<sup>11</sup>.

La grille présentée ci-dessous indique la répartition des classes grammaticales en latin, en français et en lituanien :

<sup>10</sup> Le passé itératif exprime une action accomplie plusieurs fois dans le passé : *imdavau ir skaitydavau* (« Je me mettais à lire et je lisais (plus d'une fois) »).

<sup>11</sup> Cf. OGINSKIENĖ, Elena, 2005. *Ištiktukas*. In: *Dabartinės lietuvių kalbos gramatika*. Vilnius: Mokslo ir enciklopedijų leidybos institutas, p. 469.

**1<sup>er</sup> tableau.** Répartition des classes grammaticales

<b>Répartition des classes grammaticales</b>		
<i>Le latin</i>	<i>Le français</i>	<i>Le lituanien</i>
Nomen	Nom	Daiktavardis
Verbum	Verbe	Veiksmazodis
Pronomen	Pronom	Įvardis
Adverbium	Adverbe	Prieveiksmis
Præpositio	Préposition	Prielinksnis
Conjunctio	Conjonction	Jungtukas
Interjectio	Interjection	Jaustukas
Participium	–	–
–	Adjectif	Būdvardis
–	Déterminant	–
–	–	Skaitvardis
–	–	Dalelytė
–	–	Įstiktukas
8 classes gram.	9 classes gram.	11 classes gram.

Comme nous le voyons, en lituanien contemporain on compte 11 classes grammaticales indépendantes, contre les huit classes grammaticales latines et les neuf classes grammaticales françaises. Mais une telle répartition des parties du discours du lituanien est suffisamment récente.

Les auteurs des premières grammaires de cette langue archaïque restent fidèles à la grammaire latine et l'adaptent au lituanien. Ainsi, la *Grammatica Litvanica*, rédigée en latin par un ancien élève de l'université de Königsberg, le pasteur luthérien Danielius Kleinas (1609–1666) et éditée à Königsberg en 1653, définit en lituanien les mêmes « espèces de mots » qu'en latin (*voces integræ, quarum octo species enumerantur : Nomen, Verbum, Pronomen Adverbium, Præpositio, Conjunctio, Interjectio, Participium*) (Zubaitienė 2010, p. 234). En suivant l'exemple des grammairiens latins, Kleinas se concentre sur les quatre premières « espèces des mots » qui sont « variables » et « déclinables ». Les quatre autres, « invariables », « indéclinables », y compris l'interjection, ne sont que mentionnées dans le chapitre consacré à l'adverbe. La version allemande de cette grammaire paraît en 1654, sous le titre *Compendium Litvanico-Germanicum*. Dans toutes les deux, la présence de l'onomatopée en lituanien n'est pas signalée.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la petite Lituanie on publie encore trois grammaires du lituanien, rédigées, cette fois-ci, en allemand (en 1747 *Anfangsgründe einer Littauischen Grammatik* de Ruigys, en 1791, *Neue Littauische Grammatik* de Gotfrydas Ostermejeris et en 1856 *Litauische Grammatik* d'August Schleicher). L'onomatopée, comme un phénomène langagier très particulier, n'est cependant mentionnée pour la première fois qu'en 1876, dans *Grammatik der litauischen Sprache* du professeur de l'université de Königsberg Frydrih Kuršaitis. Il lui donne le nom de *Nachbildungen der Naturlaute*, c'est-à-dire, d'imitation des sons de la nature.

Les grammaires, écrites en lituanien apparaissent dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, pourtant les onomatopées y sont traitées toujours comme des interjections. Mais en 1919, dans *La grammaire de la langue lituanienne* (Lietuviškos kalbos gramatika), écrite par « le père » du lituanien standard Jonas Jablonskis, elles sont attribuées, pour la première fois, à la partie du discours nouvellement créée, à savoir celle de l'*ištiktukas*.

Or, on pourrait conclure que des linguistes lituaniens ont réussi à en finir avec la confusion définitoire concernant l'interjection : dès le début du XX<sup>e</sup> siècle ce sont des *interjections modales* qui font partie de la classe grammaticale du *jaustukas* (l'interjection proprement dite). Il est indispensable cependant d'essayer d'éclaircir ici un point qui reste assez obscur jusqu'à aujourd'hui, à savoir la question du rapport entre les termes *onomatopėja* (l'onomatopée) et *ištiktukas* qui sont tous les deux employés en lituanien.

Référons-nous tout d'abord à la définition d'*ištiktukas*. D'après la grammaire académique du lituanien, *Lietuvių kalbos gramatika*, cette partie du discours indépendante réunit « des mots qui expriment d'habitude des sons ou des images résultant des actions les plus variées de la réalité » (Ulvydas 1965, p. 34). La grammaire du lituanien contemporain, *Dabartinės lietuvių kalbos gramatika*, souligne que leur fonction n'est pas de nommer ces actions mais de « les décrire d'une manière expressive en imitant et transmettre leur image la plus authentique » (Oginskienė 2005, p. 469). Aussi, différent-ils des interjections (*jaustukas*) qui « transmettent des émotions, des humeurs et la volonté du sujet » (Ulvydas 1965, p. 34).

Il n'est pas difficile de constater que cette définition est très proche de celle de l'onomatopée, traditionnellement définie comme un « mot » imitant ou prétendant imiter, par le langage articulé, un bruit (humain, animal, de la nature, d'un produit manufacturé, etc.). On peut constater aussi que l'*ištiktukas*, de même que l'onomatopée, ne traduit pas d'émotions du sujet et cela le distingue de l'interjection qui, « centrée sur les affects du locuteur » (Barberis 1992, p. 52), n'apporte aucune information sur le monde extérieur. Pourtant dans le cas de l'*ištiktukas* on évoque non seulement « les sons » (le cas de l'onomatopée) mais aussi « des images résultant des actions les plus variées de la réalité ».

Ceci nous amène à nous poser la question de savoir combien la présence de l'image visuelle est importante pour cette classe grammaticale du lituanien. À l'instar de toutes les grammaires lituaniennes révisées, nous pouvons constater qu'elle est constituée de deux sous-classes, dont la première, très nombreuse, représente des *mots d'origine imitative* et la deuxième, fortement restreinte (une cinquantaine d'unités lexicales), réunit des *mots d'origine verbale*.

Les mots de cette deuxième sous-classe sont quasiment intraduisibles dans les autres langues, ce qui limite la possibilité de leur compréhension et de leur interprétation. Notons seulement que ce sont des dérivés verbaux très courts mettant en relief la soudaineté et brièveté d'action exprimée par le verbe en question et créant une image *visuelle* mais pas *sonore*. Par exemple, *glauti* 'prendre quelqu'un dans ses bras' : *glust* (ce mot exprime un mouvement instantané, pendant lequel on se serre contre quelqu'un), *žvelgti* 'regarder' : *žvilgt* (jeter un coup d'œil furtif), *šypsotis* 'sourire' : *šypt* (esquisser un petit sourire).



Par contre, la première sous-classe ne cause aucun problème d'interprétation : ce sont des onomatopées traditionnelles, telles qu'on les trouve dans les autres langues.

Si les mots d'origine verbale qui évoquent « des images résultant des actions les plus variées de la réalité » sont rares en lituanien, ceux d'origine imitative qui évoquent des sons, c'est-à-dire des onomatopées, sont extrêmement nombreux. D'après Jolanta Zabarskaitė, personne n'a fait de calculs exacts qui auraient pu permettre de constater le nombre total des onomatopées en lituanien. De toute façon, dans sa nomenclature « le *Dictionnaire du lituanien contemporain* (Dabartinės lietuvių kalbos žodynas) en inclut plus de quatre cents. À notre connaissance, *Le dictionnaire du lituanien* (Lietuvių kalbos žodynas) en décrit quelques milliers.

On peut donc conclure que *de facto* la classe grammaticale de l'*ištiktukas* est constituée des *mots d'origine imitative*, c'est-à-dire, des onomatopées, car des *mots d'origine verbale* sont peu nombreux. Nous croyons que ce constat établi nous permet d'envisager cette classe grammaticale tout d'abord comme celle des onomatopées et, par conséquent, de traduire en français le mot *ištiktukas* par le mot *onomatopée*<sup>12</sup>.

On peut supposer que ce statut privilégié des onomatopées lituanienues pourrait s'expliquer par différentes raisons. La première serait probablement justifiée par le caractère archaïque de cette langue, dans laquelle la couche du lexique expressif est vraiment considérable. D'après Jolanta Zabarskaitė, ce type de lexique est dominant dans le dictionnaire académique *Dictionnaire de la langue lituanienne, Lietuvių kalbos žodynas*, qui représente le corpus du lituanien traditionnel. Même si, d'après cette auteur, « les onomatopées, de même que des verbes et des noms expressifs, sont des éléments de langue qui tiennent à disparaître », « la culture pop avec ses formes 'raccourcies', adaptées au rythme de vie actuelle (les bandes dessinées, les séries des dessins animés courts, le langage de l'internet et des messages SMS), pourrait devenir le prétexte à déclencher le mouvement de la renaissance des onomatopées (lituanienues!) » (Zabarskaitė 2006, p. 170). Deuxièmement, et cela revêt une importance majeure, jusqu'à nos jours les onomatopées en lituanien sont une source intarissable des néologismes. Tandis qu'en français la lexicalisation des onomatopées est assez problématique (des mots d'origine onomatopéique, tels que *glouglouter* ou *faire miaou* appartiennent à une zone « basse » du spectre linguistique), en lituanien les onomatopées sont d'une productivité spectaculaire. Dans cette langue, presque toute onomatopée peut se transformer en un verbe ou en un nom onomatopéique : *kapt* > *kapsėti* (goutteler) > *kapsėjimas* (gouttellement), *ki-ki* > *kikenti* (ricaner) > *kikenimas* (ricanement), *kiau-kiau* > *kiauksėti* (aboyer, en parlant du renard) > *kiauksėjimas* (aboiement du renard), *kiukt* > *kiuksėti* (hoqueter) > *kiuksėjimas* (hoquet), *kriu kriu* > *kriuksėti* (grogner, en parlant du cochon) > *kriuksėjimas* (grognement, en parlant du cochon), *kva-kva* > *kvaksėti* (coasser) > *kvaksėjimas* (coassement), *pakšt* > *pakštelėti* (donner un bisou) > *pakštelėjimas* (action de donner un bisou), *plumpt* > *plumptelėti* (tomber par terre) > *pliumptelėjimas*

<sup>12</sup> Le *Dictionnaire lituanien-italien* de Stefano Lanza (2004) traduit aussi *ištiktukas* par *onomatopea*. Les dictionnaires en ligne lituanien-anglais traduisent *ištiktukas* par *onomatopoeic interjection*, ce qui est, au fond, la même chose.

(action de tomber par terre), *pliukšt* > *pliukštelėti* (tomber dans l'eau) > *pliukštelėjimas* (action de tomber dans l'eau), *tik-tak* > *tiksėti* (faire tic-tac) > *tiksėjimas* (le tic-tac), *tuk-tuk* > *tuksėti* (1. battre, en parlant du cœur > *tuksėjimas* (battement (du cœur); 2. émettre du bruit, parlant du wagon) > *tuksenimas* (bruit émis par les wagons), etc.

L'exemple du traitement des onomatopées en lituanien, avec leur rôle dans sa structure grammaticale, pourrait-il se révéler d'une certaine utilité pour les autres langues indo-européennes dans lesquelles les problèmes définitoires de l'interjection *versus* l'onomatopée restent toujours non résolus ?

Probablement, oui. Sans aucun doute, il ne s'agirait pas de réformes profondes, susceptibles de bouleverser tous les systèmes grammaticaux des langues en question. Pourtant le cas du lituanien pourrait inciter les linguistes à tracer, au sein de la même classe grammaticale, une ligne de démarcation plus nette entre les interjections proprement dites (modales) et les onomatopées non lexicalisées. Nous croyons que ceci serait possible à condition de respecter tous les points fondamentaux que nous avons déjà évoqués ci-dessus, dans le chapitre consacré aux onomatopées et aux interjections émotives, et à condition de ne jamais laisser de vue leurs fonctions respectives, réservant aux premières la capacité imitative et, aux secondes, la capacité expressive.

## Conclusions

1. L'étude diachronique de la classe grammaticale des interjections nous a permis de constater que, malgré de nombreuses recherches effectuées durant les siècles, l'interjection reste la classe fourre-tout hétéroclite, allant des onomatopées non lexicalisées jusqu'aux syntagmes lexicalisés par dérivation, et les phrases tronquées en utilisation formulaire.
2. Néanmoins les travaux des linguistes des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles ont maintes fois démontré que la division des interjections en deux sous-classes, à savoir en interjections modales (interjections proprement dites) et dictales (onomatopées) permettrait de rendre pleinement compte de leur nature et de leur fonction respective, c'est-à-dire émotive et imitative.
3. Les onomatopées non lexicalisées constituent une sous-classe des interjections dictales qui diffère de la sous-classe des interjections modales par le mécanisme de leur formation, leur nature sémiologique ainsi que par la particularité de leur fonctionnement.
4. Appelées à imiter les différents bruits du monde animé et inanimé, les onomatopées représentent leur adaptation conventionnelle intégrée dans le langage.

## Références bibliographiques

- BALLY, Ch., 1965. *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- BARBERIS, J.-M., 1992. Onomatopée, interjection, un défi pour la grammaire. In: *L'information grammaticale*, 1, 53, 52.
- BIVILLE, F., 2001. La syntaxe aux confins de la sémantique et de la phonologie : les interjections vues par les grammairiens latins. In: P. SWIGGERS, A. WOUTERS. *Syntax in Antiquity*. Louvain : Peeters, 227-239.

BOISSON, C., BASSET, L., KIRTCHUK, P., 1994. Problématiques des parties du discours. In: L. BASSET et M. PERENNEC (dir.). *Les classes de mots. Traditions et perspectives*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 9–45.

BURIDANT, C., 2006. L'interjection : jeux et enjeux. *Langages*, 40<sup>e</sup> année, n° 161, 1–7.

ENCKELL, P., REZEAU, P., 2003. Introduction. In: *Dictionnaire des onomatopées*. Paris : PUF, 11–24.

HOLTZ, L., 1994. Les parties du discours vues par les latins. In: L. BASSET et M. PERENNEC (dir.). *Les classes de mots. Traditions et perspectives*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 73–92.

KLEIBER, G., 2006. Sémiotique de l'interjection. *Langages*, 40<sup>e</sup> année, n° 161, 10–23.

LALLOT, J., 1985. Denys le Thrace, Technè grammatikè : introduction, traduction. *Notes Archives et Documents de la Société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences du Langage*, 6, 3–101.

LALLOT, J., 1988. Origines et développement de la théorie des parties du discours en Grèce. *Langages*, 23<sup>e</sup> année, n° 92, 11.

MALHERBE, M., 2010. *Les langages de l'humanité*. Paris : Robert Laffont.

PICOCHÉ, J., ROLLAND, J.-C., 2002. *Le Dictionnaire du français usuel* (DFU). Bruxelles : De Boeck.

OGINSKIENĖ, E., 2005. Išiktukas. In: *Dabartinės lietuvių kalbos gramatika*. Vilnius : Mokslo ir enciklopedijų leidybos institutas, 469–475.

ROSIER, L., 1995. L'interjection, partie 'honteuse' du discours. In: *Rencontres linguistique en pays rhénan*, 5-6, Choi-Jonin, Scolia, 109–121.

ROSIER, L., 2006. De la vive voix à l'écriture vive. L'interjection et les nouveaux modes d'organisation textuels. *Langages* 1/ (n° 161), 112–126.

REY-DEBOVE, J., 1998. *La linguistique du signe. Une approche sémiotique du langage*. Paris : Armand Collin.

SUBAČIUS, G., 2003. *La Langue Lituanienne : Tradition et Modernité*, traduction de Sophie Chergui. Vilnius : Institut de la langue lituanienne.

SWIATKOWSKA, M., 2000. *Entre dire et faire. De l'interjection*. Cracovie : Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego.

ULVYDAS, K., 1965. Išiktukas. In: *Lietuvių kalbos gramatika*, I tomas. Vyr. red. Kazys Ulvydas. Vilnius : Mintis, 28–42.

VION, R., 2004. Modalités, modalisations et discours représentés. *Langages* 4 (n° 156), 96–110.

ZABARSKAITĖ, J., 2006. Ekspresyvioji lietuvių kalbos leksika ir vartosenos žodynai. In: *Aiškinamųjų lietuvių kalbos žodžių aktualijos*. Vilnius : Lietuvių kalbos instituto leidykla, 170–180.

ZUBAITIENĖ, V., 2010. Vardažodis XVII–XVIII amžiaus Mažosios Lietuvos gramatikose. In: Artūras JUDŽENTIS. *Danielius Kleinas ir jo epocha*. Vilnius: VU leidykla, 232–258.

## Danguolė Melnikienė

Vilnius University, Lithuania

*Research interests: bilingual and monolingual lexicography, lexicology*

## THE GRAMMATICAL STATUS OF ONOMATOPOEIAS IN MODERN LINGUISTICS

### Summary

Onomatopoeias – language-specific words that phonetically imitate animal noises or sounds from human daily life – have stimulated the imagination of many philosophers and linguists for centuries. This article is dedicated to one of the most problematic aspects in the study of onomatopoeias, i.e. that of their linguistic status. Although onomatopoeias were already mentioned by the ancient

Greeks, for example in Plato's dialogue "Cratylus", this interest was rather linked to an inquiry into the very nature of language. Trying to find the origins of language and to imagine what the *lingua Adamica* could have been, ancient philosophers often took high interest in onomatopoeias, these combinations of primitive sounds that would come out of the mouth of the first human beings. Theories of onomatopoeic glotto-genesis, remaining fairly vivid for centuries, were subject to detailed assessments, while onomatopoeias, despite being at the centre of these theories, were often neglected as linguistic units. As they were incorporated into the grammatical class of interjections, onomatopoeias lost their grammatical and functional specificity.

In this article based on current linguistic research, we make an attempt to draw a clearer dividing line within this grammatical class between interjections per se (modal ones) and dictal interjections (namely, non-lexicalized onomatopoeias). We believe that this could be achieved, provided that their respective functions are never neglected: that is, the imitative function of the former and the expressive capacity of the later.

KEY WORDS : modal and dictal interjections, onomatopoeias, imitative or expressive functions.

## Danguolė Melnikienė

Vilniaus universitetas, Lietuva

*Moksliniai interesai: dvikalbė ir vienakalbė leksikografija*

## GRAMATINIS ONOMATOPĖJŲ STATUSAS ŠIUOLAIKINĖJE LINGVISTIKOJE

### Santrauka

Nuo antikos laikų nepaprastą filosofų, rašytojų ir kalbininkų susidomėjimą žadino onomatopėjos – žodžiai, bandantys pamėgdžioti ne kalbinės prigimties pasaulio garsus, kuriuos sukelia žmonės, gyvūnai, gamtos reiškiniai, mechanizmai. Šis straipsnis yra skirtas vienam iš labiausiai ginčytinų onomatopėjų tyrimo aspektų – jų kalbinio statuso problemai.

Nors onomatopėjos pirmąkart buvo paminėtos senovės graikų filosofų darbuose (pavyzdžiui, Platono dialoge „Kratilas“), šį susidomėjimą daugiausia paskatino kalbos kilmės paieškos. Bandydami atskleisti kalbos prigimties paslaptis ir įsivaizduoti kaip skambėjo *lingua adamica*, t. y. pirmojo žmogaus kalba, antikos filosofai ypatingą dėmesį skyrė onomatopėjomis, tiems primityvių garsų junginiams, kuriuos galėjo ištartti pirmieji žmonės. Amžiams bėgant, onomatopėjinės glotogenezės teorijos buvo detalai analizuojamos ir tobulinamos, tačiau pačios onomatopėjos kaip kalbiniai vienetai retai tapdavo tyrimų objektu. Visose indoeuropiečių kalbose, išskyrus lietuvių, onomatopėjos yra priskiriamos jaustukų gramatinei klasei, tad išskirtiniai gramatiniai ir funkciniai ypatumai lieka neatskleisti.

Šiame straipsnyje, remiantis šiuolaikiniais kalbiniais tyrimais ir priskiriant onomatopėjas gramatinei jaustukų klasei, bandoma nubrėžti aiškesnę takoskyrą tarp modalinių, t. y. tikrųjų jaustukų, kurie susiję su žmogaus jausmų ir pojūčių raiška (*ai, velnias, kad ji kur*), ir diktalinių jaustukų, t. y. onomatopėjų. Toks atskyrimas leidžia parodyti jų funkcijas kalboje: modaliniai jaustukai atlieka ekspresyvinę, o diktaliniai – mėgdžiojamąją arba imituojamąją funkcijas.

REIKŠMINIAI ŽODŽIAI: modaliniai ir diktaliniai jaustukai, onomatopėja, mėgdžiojamoji arba ekspresyvinė funkcija.

Įteikta 2015 metų liepos 15 d.